



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 février 2021

Les commerçants du centre-ville souhaitant faire des travaux ou suivre des ateliers numériques peuvent se faire financer jusqu'en 2022

Depuis quelques années, la Ville de Valence se mobilise pleinement pour [dynamiser son centre-ville et ses commerces](#).

Sa démarche globale et ses actions de terrain ont été remarquées et reconnues puisqu'en 2020, Valence était lauréate de l'appel à projets du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), dispositif national dédié à l'accompagnement du tissu économique local et en particulier à la revitalisation des centres villes.

A ce titre, elle avait reçu une enveloppe de près de 200 000 € de la part de l'État afin de poursuivre sa dynamique en faveur du commerce de proximité, au titre du FISAC.

Aussi, les commerçants et les porteurs de projets du centre-ville qui souhaitent réaliser des travaux pour rénover ou rendre accessible leur commerce ou bien suivre des ateliers numériques pour s'engager dans la transition digitale sont invités à se signaler à l'Office du commerce valentinois pour bénéficier d'un financement.

Office du commerce valentinois

04 26 52 64 12 - ocv@mairie-valence.fr / officeducommercevalentinois.fr

Vous êtes commerçant du centre-ville et envisagez de faire des travaux ?

POUR LES FINANCER, PENSEZ AU FISAC !*

PLUS D'INFOS AU
04 26 52 64 12
07 64 37 61 85

*Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

Office du commerce valentinois
04 26 52 64 12 | ocv@mairie-valence.fr | officeducommercevalentinois.fr

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 / 06 28 79 81 45 – emilie.gay@mairie-valence.fr

valence.fr/appli

